



Chambre  
Belge des  
Traducteurs  
et Interprètes

Belgische  
Kamer van  
Vertalers  
en Tolken

# Atelier

## Comment se spécialiser

**Date :** jeudi 27 octobre 2016, de 15h à 18h  
**Lieu :** CBTI – 24, rue Montoyer – 1000 Bruxelles – salle Montoyer  
**Contact :** Agnès Feltkamp : [agnes.feltkamp@translators.be](mailto:agnes.feltkamp@translators.be)  
**Catégorie :** Formations

**Une spécialisation? Par où commencer?  
À partir de quand peut-on se prétendre spécialisé?**

L'atelier se déroulera en néerlandais et en français, avec soutien ad hoc dans l'autre langue si nécessaire.

Profitez des conseils de l'animatrice et de l'ensemble des participants !

### Animatrice

**Agnès Feltkamp** est active depuis 1994 comme traductrice indépendante. Elle est spécialisée en traductions médicales, pharmaceutiques, scientifiques et techniques en néerlandais. Membre de la Chambre belge des traducteurs et interprètes depuis 1997, elle est active au Conseil d'administration depuis 1999.





Chambre  
Belge des  
Traducteurs  
et Interprètes

Belgische  
Kamer van  
Vertalers  
en Tolken

## Préparation

Pour la préparation de l'atelier, nous demanderons aux participants d'indiquer dans quel domaine ils souhaitent se spécialiser et quels sont leurs domaines de connaissance. L'objectif de l'atelier sera de vous suggérer quelques pistes : à vous de faire l'effort de les suivre!

[agnes.feltkamp@translators.be](mailto:agnes.feltkamp@translators.be)

## MODALITÉS PRATIQUES

### Date et heure

Jeudi 27 octobre 2016, de 15h à 18h

### Adresse

24, rue Montoyer, 1000 Bruxelles

### Participation aux frais

- Membres et équivalents\* : **50 EUR**
- Non-membres : **80 EUR**

\* Équivalents : membres associés, enseignants auprès des membres associés institutionnels. Pour les participants qui s'affilieront en 2016, la différence sera déduite de leur première cotisation.

### Paiement avant le 21 octobre

Uniquement par virement sur le compte de la CBTI :

**IBAN** BE32 3100 4638 6702

**BIC** BBRUBEBB

Les participants recevront une quittance pour leur comptabilité.

### Inscription

Par e-mail à l'adresse [secretariat@cbti-bkvt.org](mailto:secretariat@cbti-bkvt.org) pour **le vendredi 21 octobre 2016** au plus tard.

